

Correctif Postulat 21_POS_5 - Postulat Sergei Aschwanden et consorts – On en prend bonne note... de l'éducation physique, rédigé par Vanessa Lentillon-Kaestner (UER-EPS, HEP Vaud)

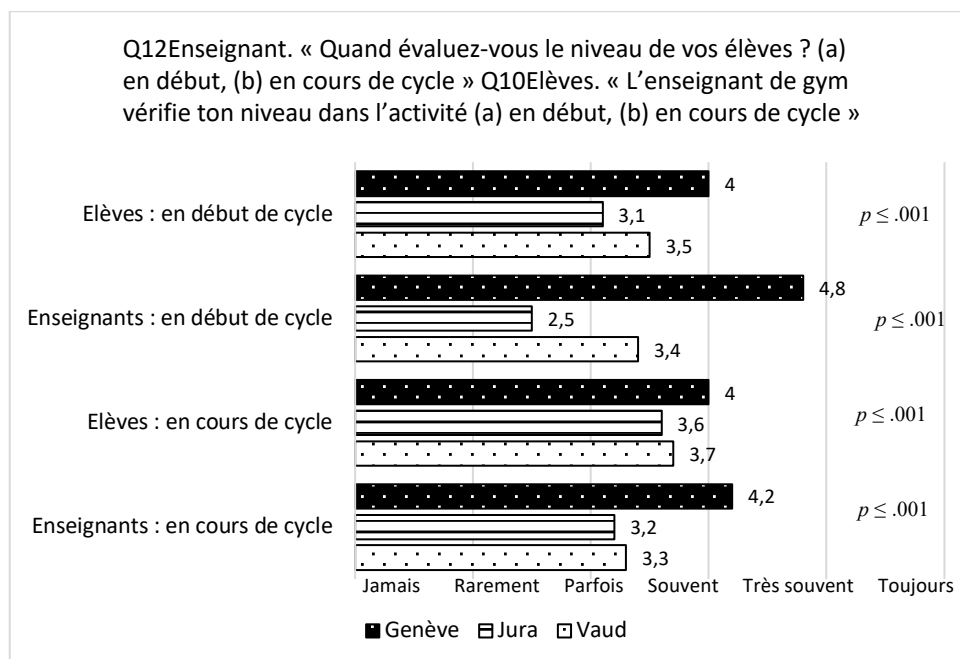
J'ai souhaité écrire ce bref texte afin de rectifier certaines informations erronées et incomplètes qui figurent dans le postulat déposé par Sergei Aschwanden en lien avec une étude intercantonale que j'ai menée sur l'évaluation en éducation physique au secondaire 1 :

<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/grand-conseil/seances-du-grand-conseil/point-seance/id/7a931339-484a-4bb3-b8ae-cd03883d354e/meeting/1000550/>

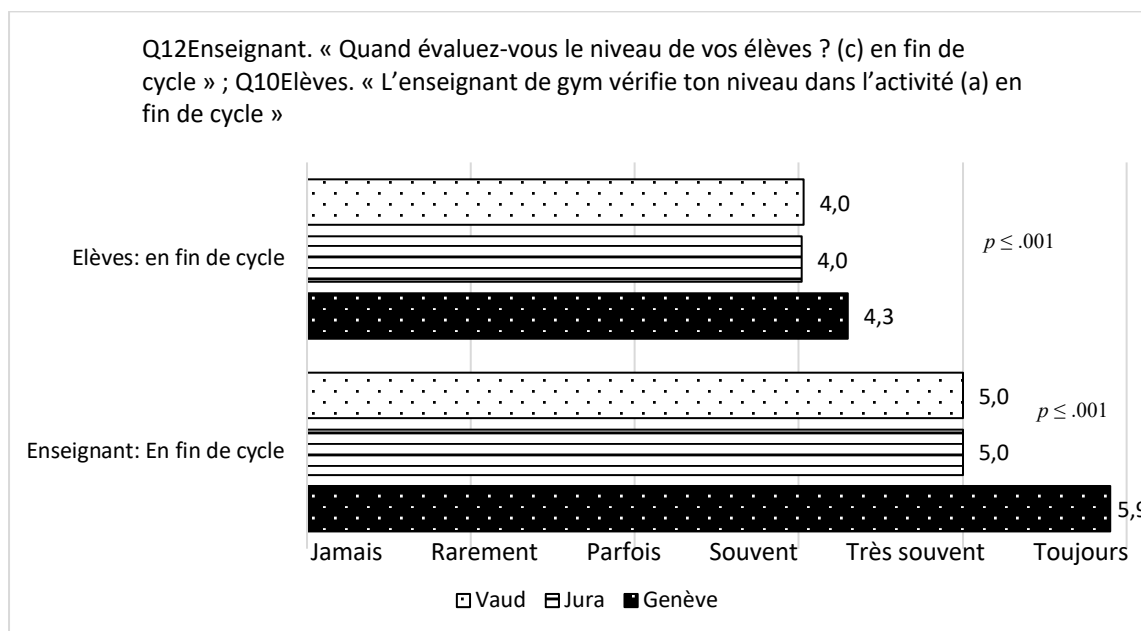
Tout d'abord, à ma grande surprise mon nom est cité dans ce postulat en lien avec les résultats d'une étude sans indication des co-auteurs, de la date de publication et de la référence complète de la publication : « Selon l'étude menée par Vanessa Lentillon-Kaestner & Co (année ?) ». Pour les personnes qui souhaitent avoir plus d'informations sur cette étude, je vous renvoie à l'ouvrage qui détaille l'ensemble des résultats de cette étude :

Lentillon-Kaestner, V., Deriaz, D., Voisard, N., & Allain, M. (2018). *Noter en éducation physique ? Incidences sur l'enseignement et les élèves*. Louvain-la-Neuve, Belgique : EME éditions. <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=59395>

Deuxièmement, certains éléments cités dans ce postulat sont erronés : « Selon cette même étude, j'ai pu malheureusement constater qu'au niveau du secondaire II, l'éducation physique n'est pas évaluée, même pas de manière formative ! ». Cette étude n'a pas été réalisée au secondaire 2, mais seulement au secondaire 1. Ainsi, l'étude citée ne permet pas de faire un état des lieux des pratiques en secondaire 2. De plus, nous sommes sur une étude comparative intercantonale (Vaud, Genève et Jura) et l'évaluation est moins fréquente dans le canton de Vaud que dans le canton de Genève, mais l'évaluation est bel et bien présente en secondaire 1. Je vous joins les graphiques des résultats de l'étude pour appuyer mes propos (extrait de l'ouvrage précité) :



Graphique 19. Fréquence des évaluations en début et en cours de cycle selon les enseignants et les élèves



Graphique 21. Fréquence des évaluations en fin de cycle selon les enseignants et les élèves

L'évaluation est un sujet sensible en éducation physique et j'aimerais également souligner qu'il est important de bien différencier la notation de l'évaluation afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans les propos. En d'autres termes, la non-notation en éducation physique ne veut pas dire que les enseignants ne mettent pas en place d'évaluations diagnostiques, formatives, formatrices ou sommatives ! L'évaluation est indispensable pour les apprentissages et la non-notation peut être un contexte favorable à la mise en place de certains types d'évaluations (sans la pression de la note), et notamment celles formatrices (implication des élèves dans les évaluations). D'ailleurs nous travaillons actuellement autour de ces évaluations et le développement de séquences « évaluations pour les apprentissages » (projet « EVAL_EPS »). Je suis bien entendu à disposition afin d'échanger sur ce thème passionnant avec ceux qui le souhaitent, mais à court terme, je trouvais important d'écrire ces quelques lignes afin de corriger les informations non correctes figurant dans ce postulat en lien avec l'étude que j'ai menée.

Vanessa Lentillon-Kaestner, responsable UER EPS, HEP VAUD

vanessa.lentillon-kaestner@hepl.ch